

17 JANVIER 2019

La Caisse des Dépôts et Bpifrance annoncent le transfert de CDC International Capital à la banque publique d'investissement.

Maisons-Alfort (94), 17 janvier 2019 – **Eric Lombard, Directeur général de la Caisse des dépôts et Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance annoncent le transfert de CDC International Capital à Bpifrance.**

Constituée en 2014 par la Caisse des Dépôts, CDC International Capital (CDC IC) a pour mission le développement de relations partenariales de long terme avec des fonds souverains étrangers, dans le but de réaliser des opérations de co-investissement en France et à l'international. Depuis son lancement, CDC IC a ainsi noué 7 partenariats stratégiques, en Asie, au Moyen-Orient ainsi qu'en Russie. Elle, a su, par ailleurs, valoriser ces partenariats, en réalisant notamment 15 investissements dont deux ont, depuis lors, été cédés. D'autres opérations sont actuellement en cours de réalisation.

Pour la Caisse des Dépôts, le transfert de CDC IC à Bpifrance participe à la clarification des activités du Groupe et à la rationalisation de ses outils d'intervention en faveur de l'accompagnement en capital des entreprises.

Les collaborateurs de CDC IC ont rejoint depuis la mi-décembre Bpifrance. L'activité d'investissement est intégrée à la nouvelle direction exécutive Capital Développement de Bpifrance, tandis que la Direction exécutive de l'International, de la Stratégie des Etudes et du Développement assure dorénavant le lien avec les fonds souverains, dans la continuité des actions qu'elle mène déjà à ce titre.

Pour Bpifrance, la reprise des activités de CDC IC doit permettre de répondre à l'enjeu majeur de mobilisation accrue de capitaux vers les entreprises françaises. Bpifrance poursuivra la conduite d'opérations de co-investissements directs dans des entreprises françaises, notamment des ETI, aux côtés de ces investisseurs souverains, tout en cherchant à étendre le champ d'action des partenariats vers de nouveaux segments tels que le capital-risque ou le capital croissance, comme vers de nouvelles modalités tels que les investissements dans des fonds français.

Pour **Eric Lombard** "Comme je l'ai annoncé dès ma prise de fonction, Bpifrance doit concentrer le savoir-faire du Groupe Caisse des Dépôts dans le financement des entreprises. Cette opération permet donc d'adosser CDC IC à l'acteur de référence en France du capital investissement, Bpifrance, tout en continuant de capitaliser sur le savoir-faire et l'expérience reconnus de CDC IC dans la coopération avec des fonds souverains internationaux de premier plan".

Pour **Nicolas Dufourcq** "la reprise de CDC IC revêt un caractère stratégique pour Bpifrance. Capitalisant sur le travail accompli, nous entendons porter plus loin la coopération avec les investisseurs souverains.

Cette coopération à venir nous permettra d'amplifier notre action en fonds propres, et d'orienter plus de ressources vers des classes d'actifs auxquelles ces fonds souverains pairs n'avaient pas naturellement accès, à l'instar des investissements dans l'innovation en France, pour ne prendre que cet exemple".

À propos de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les retraites et la formation professionnelle, les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

www.caissedesdepots.fr



@caissedesdepots

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse :

Bpifrance

Nathalie Police

Tél : +33 1 41 79 95 26

Mail : nathalie.police@bpifrance.fr

Caisse des Dépôts

Service presse :

Tél : 01 58 50 40 00

Mail : service.presse@caissedesdepots.fr